PROCÈS VERBAL

Conseil Municipal du 20 mars 2025

Approuvé en Conseil Municipal du 24 avril 2025

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil débute à 18h00

MEMBRES

EN EXERCICE : 15 **PRESENTS : ci-dessous** **VOTANTS** : ci-dessous

PRESENTS : Jean-Pierre LARGUIER, Christian BONFILS, Christine BOSONE, Sylvie LAFFONT, Benoit GILGENMAN, Mireille MEFFRE, Michel ISNARD, Patrick IBANEY, Florence MASSON REGNAULT, Caroline GOMEZ, Jean-Claude FROGER, Olivia GAZZANO.

ABSENT(S) EXCUSE(S):
Jean-Claude RAYNAUD donne pouvoir à Sylvie LAFFONT
Nadia EL MAHSANI donne pouvoir à Jean-Claude FROGER

ABSENT(S) EXCUSE(S)sans POUVOIR :
Cheli ALBERCA-BUSATO

Date de convocation : 14/03/2025

Sylvie LAFFONT est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'approbation du Procès-Verbal du 20 mars 2025 au Conseil Municipal du 24 avril 2025

Le Conseil Municipal approuve le PV du 20 mars 2025 à :
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

- **Précision concernant le PV du Conseil Municipal du 13 février 2025 :**

 A la demande de Mme GAZZANO Olivia, suite à une erreur matérielle :

 - A noter que Mme GAZZANO Olivia, membre du Conseil Municipal, était présente lors du Conseil Municipal du 13 février 2025, elle s'est absentée au moment des votes des

délibérations, puisqu'elle est sortie de la séance afin d'échanger avec la direction d'Urban Solidarité suite à la présentation de leur projet d'habitat inclusif.

- A la fin du Conseil Municipal du 13 février, Mme GAZZANO Olivia a ajouté que le projet d'habitat inclusif était un beau projet, de qualité et avec de belles prestations.

ORDRE DU JOUR

Votes des délibérations

-**Délibération 20032025A :** Approbation de la Modification n°3 du PLU
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

-**Délibération 20032025B :** Adhésion CNAS
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

-**Délibération 20032025C :** Vote offre de concours de la SELARL Vincent GERAUD et Anthony SAUVAGNAC
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

-**Délibération 20032025D :** Vote RIFSEEP
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

-**Délibération 20032025E :** Vote du nouveau Projet Educatif Territorial
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

-**Délibération 20032025F :** Vote du taux d'imposition
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

-**Délibération 20032025G :** Vote de l'approbation de l'entreprise d'isolation extérieure Concernant les travaux au restaurant scolaire.
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération 20032025B :
Quel est le montant de la cotisation ?? A quoi ça sert (Le maire explique que c'est l'équivalent d'un Comité d'Entreprise dans le privé) C'est un centre d'actions et prestations sociales.
Faire passer le catalogue du CNAS aux membres du conseil.

Délibération 20032025C :
Est-ce que les places seront privatives parking de l'office notariale ?? Dans le principe NON.
Une grue à eau offerte a été posée sur la pointe du parking. Seront ajoutés un ou deux rails et des traverses. Une petite plaque explicative avec une photo de locomotive sera apposée sur le pied de la grue.

Délibération 20032025D :
Que représentent les montants des différents groupes ?
Réponse : les montants indiqués sont des maximums et ne sont jamais atteints

Délibération 20032025E :
Ce projet éducatif territorial a été fait pour augmenter les effectifs pour les garderies du soir et des vacances.
Les propositions répondent à une demande des familles.

Délibération 20032025F :
Une interrogation sur les pourcentages indiqués par rapport aux années.
Réponse : par rapport à 2024 il n'y a eu aucune augmentation, la part de la mairie n'augmente pas, c'est une décision de la municipalité.

PERSONNEL

- **Service administratif :** Accueil d'une stagiaire de 2nd au service des cartes d'identité et accueil.
- **Service périscolaire :** Agent aux écoles en accident de travail, **renouvellement** jusqu'au 26 avril 2025.

AFFAIRES EN COURS

EHPAD : La maison B sera achetée au prix demandé ainsi que celle de V.

USI : construction de nouveaux ateliers suite à la future vente à URBAN COP sur un terrain appartenant à la mairie situé chemin de la Jacquette. Le propriétaire jouxtant ce projet de construction est d'accord sous certaines conditions.

Remarque : ce n'est pas le lieu idéal pour des ateliers, chemin pas suffisamment large, trop proches des habitations d'où probablement des nuisances !

Réponse : tout sera fait pour que la construction reste la plus discrète possible et la plus esthétique, il y aura du grillage avec un portail et le terrain sera végétalisé.

COPAT : L'affaire est très compliquée et toujours pas réglée. Suite à la proposition de la COPAT il y a eu une fin de non-recevoir de la part des vignerons. Pour l'instant statuquo malgré les relances.

Prochaine réunion Sous/Préfet, Préfet, Mairie, COPAT et vignerons le 25 mars

Projet CAPL : Projet de jardinerie.

C.E.E : subventions ADEM, État et Région pour l'isolation des écoles.
Les CEE nous ont apporté 1200 euros en complément de subvention, nous pourrons les solliciter à nouveau pour les écoles.

Ecole/Cantine : Travaux d'isolation prévus au restaurant scolaire la semaine 16 (pendant la seconde semaine des vacances scolaires d'avril). Suite à la mise en concurrence de plusieurs entreprises (d'isolation, d'électricité, de menuiserie), l'analyse des offres a permis de sélectionner 3 entreprises. Compte tenu du coût des travaux d'isolation extérieure, il convient de le voter en Conseil Municipal. Délibération n°20032025G joint.

Signalétiques directionnelles : Un point est fait sur le montant des trois devis demandés aux différentes entreprises :

L.B.F:	30.960 euros
MONSTERSHOP:	20.736 euros
INGESIGN :	10.272 euros

Pour 15 structures et une centaine de lames pour chaque devis
Une réunion publique d'information sera proposée aux professionnels intéressés par les lames.
La mairie prendra à sa charge les structures et les lames lui incombant.
Les annonceurs prendront à leur charge le nombre et le prix de leurs lames
Une visite du village est prévue le 4 avril afin de déterminer le nombre définitif et les emplacements des structures.

TRAVAUX

Sécurisation cheminement piétons (route d'Orange) :
Question : le passage initialement prévu derrière la maison (ancienne maison VICTOR) a-t-il été abandonné ?
Oui, Retenu trop dangereux pour les enfants.

Question : Suite à modification du trottoir, y a-t-il eu une augmentation du coût ?
NON, le coût reste fixe

Remarque : la couleur noire du trottoir n'est pas des plus jolies !! Quel serait le surcoût en cas de changement de couleur ? et le cheminement Rue C. De Gaulle restera-t-il blanc ?
Aucun changement quant à la couleur, trop cher pour la changer. Le noir s'atténuera au fil du temps, et oui le cheminement restera blanc

Question : le fossé côté Ripert Route d'Orange sera-t-il couvert ?
NON, les riverains ne voulant pas céder de terrain, il est impossible de faire des travaux. Il y aurait également une problématique à cause des conduites d'eau

GÉOTHERMIE : Suite au problème de chauffage de la cantine (très mal chauffée) il a été ajouté des ventilos convecteurs, mais qui n'ont rien changé à la situation. Après analyse le débit n'était pas adapté aux tuyaux. Tout a été réglé et devrait rentrer dans l'ordre, le circulateur a été changé et passé de 5 à 20 m3.
Les sondes ont été descendues (placées initialement trop en hauteur) afin d'optimiser la répartition de la chaleur.
Le maire a demandé une extension Audit pour janvier et février 2026.

CHATEAU D'EAU : en cours de finition

DIVERS

Flotte automobile : L'Iveco est réparé pour un coût de 500 euros. Achat d'un nouveau véhicule Biper. Le PIAGGIO et le tracteur vendus ont permis de financer le véhicule utilitaire de marque PEUGEOT bipper.
Il a été attribué, un véhicule à chaque agent qui sera responsable de son bon entretien.

RESTAURATION SCOLAIRE : La prochaine commission menu est prévue le 25 avril, la dernière était en février.
Tout va bien, le nouveau cuisinier fait l'unanimité pour la qualité de ses préparations. Les enfants trouvent que les repas sont meilleurs qu'à la maison :

MAISON DE SANTÉ : L'extincteur sera posé chez les kinés, la maison de santé prendra la maintenance à sa charge.

ÉCOLES : Suite à l'arrachement de l'extincteur par un élève, Monsieur Glain est intervenu gratuitement pour reboucher le trou. La partie du mur sera repeinte.

KOESIO (photocopieurs): Suite au RDV avec le maire, les copieurs seront changés, de nouveaux contrats seront proposés.

Conseil d'école : Demande de retraçage d'un terrain de foot dans la cour de l'école. Nombreuses sorties et voyages scolaires sont organisés par les enseignants.

Rendez-vous, invitations du Maire

- **Réunion au Centre de Gestion le 18 mars 2025 à Avignon**
- **Réunion comité de pilotage « sentiers des vignerons » le 25 mars 2025 à la maison des vins**
- **Réunion avec Mr le Préfet le 25 mars 2025 en préfecture**
- **Réunion SEV le 25 mars 2025 à Château neuf de Gadagne.**
- **Réunion PCS le 25 mars 2025 à Bédarrides**

TOUR DE TABLE :

Félicitations aux organisateurs, enseignants et accompagnateurs pour la sortie des CM1/CM2 à Nice semaine du 17 mars. Remerciements aux amis de l'école pour le financement des transports qui s'avèrent être assez élevés.
Toutes les classes ont une sortie prévue d'ici la fin de l'année scolaire.

Il faudrait repeindre les barrières dans le village, la peinture s'écaille beaucoup sur certaines.
Réponse : les barrières seront repeintes à la suite de la pose des futures structures d'affichage.

Les barrières de l'aire de jeu sont toujours ouvertes. Revoir le système de fermeture afin de sécuriser les accès.
Des chenilles ont été aperçues sur le parking des pins.

A quand est prévue la date d'achèvement du cheminement ?

Réponse **:** date de prévision avril, compte tenu de la reprise du trottoir l'entreprise a pris un peu de retard.

- **DOCUMENTS JOINTS** :

 * Délibérations et annexes
 * Procès-verbal du conseil municipal du 30 janvier 2025
 *Procès-verbal du Conseil Municipal extraordinaire du 13 février 2025
 *Liste déclarations d'intention d'aliéner (DIA)
 *Plan travaux cheminement piétons (Route d'Orange)

Fin de la séance 20 h00

Jean-Pierre LARGUIER

Le Maire

MAIRIE DE SABLET 84110

Sylvie LAFFONT

Secrétaire de séance